



LEHAUT Potentiel — Programme de formation

# BILAN DE COMPÉTENCES & SINGULARITÉS

Version 01/2026 — Tarif : 1 600 € TTC

100 % finançable CPF — Plafond CPF bilan de compétences : 1 600 € (loi de finances 2026)

## Caractéristiques générales

Caractéristiques	Détail
Durée totale	20 heures sur 90 jours calendaires
Dont accompagnement	<b>14 heures en face à face (heures facturables CPF)</b>
Dont travail personnel	6 heures entre les séances (non facturables)
Tarif forfaitaire	<b>1 600 € TTC — 100 % finançable CPF</b>
Public visé	Salariés du secteur privé / Agents de la fonction publique / Chefs d'entreprise / Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail / Particuliers en activité professionnelle souhaitant intégrer une exploration ciblée de leurs singularités dans leur réflexion professionnelle
Délai d'accès	1 à 2 mois en moyenne
Prérequis	Aucun. Ne pas avoir bénéficié d'un financement de bilan de compétences dans les 5 années précédentes (règle CPF 2026)

## Avertissement important

**⚠** Les outils d'exploration proposés dans ce bilan (self-tests et questionnaires) sont utilisés à des fins d'orientation et de connaissance de soi dans un cadre professionnel. Ils ne constituent en aucun cas un diagnostic médical ou neuropsychologique. Seul un professionnel de santé habilité (médecin, psychiatre, neuropsychologue) est en mesure de poser un diagnostic. Le bilan de compétences n'est pas un acte de soin.

## Résumé

Le Bilan de Compétences & Singularités s'adresse aux personnes qui souhaitent mener une réflexion professionnelle approfondie en tenant compte de leur fonctionnement singulier. En complément du travail classique sur les valeurs, compétences et projets, ce bilan intègre une exploration ciblée : un self-test sur le fonctionnement cognitif (spectre autistique, TDAH ou troubles DYS) et une exploration du potentiel spécifique (sensibilité ou douance). L'objectif est d'identifier ses ressources propres et de les mobiliser dans la construction du projet professionnel.

## Objectifs

À l'issue du parcours de 20 heures sur 90 jours, le bénéficiaire aura développé :

- La capacité à prendre des décisions éclairées sur l'orientation de sa carrière, sur la base d'une connaissance approfondie de soi (valeurs, motivations, fonctionnement singulier) et de ses compétences.
- Une première compréhension de ses singularités et de leur impact en milieu professionnel, permettant d'identifier les environnements de travail favorables.
- La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées et à identifier les dispositifs de formation adaptés.
- Un plan d'action réaliste, tenant compte de ses singularités comme leviers, pour aborder la suite de sa carrière avec confiance.

## Contenu de la formation

Phase	Contenu détaillé
<b>Phase préliminaire (en amont)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la demande et des besoins</li> <li>• Vérification du volontariat du bénéficiaire</li> <li>• Détermination du format le plus adapté</li> <li>• Définition conjointe des modalités de déroulement</li> </ul>
<b>Phase d'investigation Bilan personnel enrichi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement des courbes de vie</li> <li>• Identification des drivers (moteurs comportementaux)</li> <li>• Formalisation de la roue des valeurs</li> <li>• Énumération des passions et centres d'intérêt</li> <li>• Clarification des motivations au travail</li> <li>• <b>Exploration ciblée des singularités — 2 outils au choix :</b></li> <li>• → Self-test fonctionnement cognitif au choix : spectre autistique, TDAH ou troubles DYS + débrief en contexte professionnel (à titre exploratoire, non diagnostique)</li> <li>• → Exploration du potentiel spécifique au choix : Échelle de Haute Sensibilité (HSP Scale, Dr Elaine Aron) OU questionnaire d'exploration de la douance adulte (inspiré des travaux de Mary Rocamora) + débrief en contexte professionnel (à titre exploratoire, non diagnostique)</li> </ul>
<b>Phase d'investigation Bilan professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Screening des réalisations professionnelles significatives</li> <li>• Exploration des pistes métiers et des compétences via la plateforme Diagorienté</li> <li>• Inventaire des intérêts professionnels RIASEC (questionnaire STRONG®)</li> </ul>
<b>Phase d'investigation Bilan projectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et hiérarchisation des pistes professionnelles</li> <li>• Mise en place des enquêtes métier</li> <li>• Synthèse des enquêtes métier</li> <li>• Formalisation du projet et du plan d'action tenant compte des singularités identifiées</li> </ul>
<b>Phase de conclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation et appropriation de la synthèse globale du bilan (document remis au bénéficiaire)</b></li> <li>• Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du projet</li> <li>• Identification et mise en place du premier pas concret</li> <li>• Prise de rendez-vous pour un entretien de suivi à 6 mois</li> </ul>

## Travail personnel demandé au bénéficiaire

Le CPF finance uniquement les 14 heures d'accompagnement. Les 6 heures de travail personnel sont réalisées entre les séances et ne sont pas facturées.

Phase	Travail personnel estimé
Bilan personnel enrichi	2h — Courbes de vie, drivers, valeurs, self-test et questionnaire potentiel
Bilan professionnel	2h — STRONG®, réalisations, portefeuille de compétences
Bilan projectif	2h — Enquête métier, projet et plan d'action
<b>Total</b>	<b>6 heures</b>

## Formateur — Mme Laure LEHAUT

- Ingénieure en Agroalimentaire (AgroParisTech - 2006)
- Mastère en Management International (Essec Business School - 2007)
- Pratique de l'orientation (Myers Briggs Company - 2020)
- Pratique de l'analyse de types psychologiques (Myers Briggs Company - 2023)

Accompagnement des Atypiques — exploration à visée professionnelle et non diagnostique (Certifiée par Elodie Crépel - 2024)

- Formatrice professionnelle niveau avancé (CNFPI - 2024)

Exploration douance adulte (Elodie Crépel - juin 2025)

Sensibilisation aux troubles du neuro-développement : DYS, spectre autistique et TDAH (Carif-Oref Normandie - janvier 2026)

## Moyens pédagogiques

- Accompagnement individuel exclusif : 1 seul bénéficiaire à la fois
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation
- HSP Scale (Dr Elaine Aron) et/ou questionnaire d'exploration de la douance adulte (Mary Rocamora) selon choix du bénéficiaire
- Rapport d'intérêts professionnels STRONG® et bilan final (papier ou PDF)
- Plateforme Diagoriente, visioconférence via Google Meet

## Lieux de formation

- En présentiel (hors PMR) : 11 rue des Bleuets, 14112 Biéville-Beuville
- En présentiel (PMR) : Forum Digital, 2 esplanade Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles
- En présentiel sur le lieu de l'entreprise cliente
- En distanciel : visioconférence via Google Meet

## Contact et accessibilité

Tél. : 06 83 25 19 63 — Email : laure@lehauptentiel.fr

Disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h, du 1er septembre au 15 juillet.

Prise de rendez-vous : [https://calendly.com/lehaut-potentiel/rendez\\_vous\\_accompagnement](https://calendly.com/lehaut-potentiel/rendez_vous_accompagnement)

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un questionnaire est proposé lors de l'inscription pour identifier les aménagements nécessaires.

Le formateur répond dans un délai de 48h à toute sollicitation du bénéficiaire.

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles de présence à chaque séance
- Validation du plan d'action en phase de conclusion
- Évaluation de satisfaction à chaud et à froid
- Entretien de suivi à 6 mois

## Métriques de la formation

Les premières évaluations seront capitalisées à horizon juillet 2026.

Assiduité	Taux de satisfaction	Taux de validation du plan d'action
—	—	—

## Engagement déontologique — Article L6313-4

- Respect du protocole relatif au bilan de compétences (loi du 31 décembre 1991, décret du 2 octobre 1992)
- Respect du volontariat : le bilan ne peut démarrer qu'après signature d'une convention et sur accord libre du bénéficiaire
- Transparence totale sur la méthodologie et les outils utilisés
- Confidentialité garantie : tous les documents élaborés sont détruits au terme du bilan, sauf accord écrit du bénéficiaire
- Définition préalable des conditions de restitution de la synthèse à l'employeur, si le bilan est réalisé à son initiative